

Économie/ social

POUR UN NOUVEL ESPRIT D'ENTREPRISE. UN MODÈLE D'ENTREPRISE RESPONSABLE, ANCRÉE ET DÉMOCRATIQUE POUR LA FRANCE ET L'EUROPE

Dominique Potier, Timothée Duverger, Thierry Germain, Robin Troutot,
Boris Vallaud

04/02/2026

Pourquoi, et surtout comment, l'entreprise doit-elle changer aujourd'hui ? C'est à ce vaste chantier que se sont attaqués la Fondation Jean-Jaurès et le groupe Socialistes et apparentés à l'Assemblée nationale. Ils ont ainsi entrepris de faire le récit de l'entreprise dans ses transformations, en partant de plusieurs enjeux majeurs – le partage, l'ancrage territorial et la démocratie – et en avançant de nombreuses propositions concrètes dans un rapport qui se veut le point de départ d'un travail collectif de longue haleine. Et ce afin d'impulser un nouvel esprit d'entreprise, davantage adapté à nos grands défis collectifs tout en tenant pleinement compte de la forte demande d'autonomie individuelle qui parcourt nos sociétés.

Table des matières

Les 22 propositions

2026, une année pour changer l'entreprise

Timothée Duverger, Thierry Germain et Robin Troutot

Faire de l'entreprise un acteur clé de la transition

Boris Vallaud

Réconcilier esprit d'entreprise et bien commun

Dominique Potier

Introduction : pourquoi l'entreprise doit changer

Des entreprises responsables

Les finalités des entreprises

La mesure de la performance des entreprises

Le devoir de vigilance

L'urgence d'un accord social sur l'IA

Des entreprises ancrées

Les entreprises et les territoires : des réussites locales et un échec global

Un aménagement économique du territoire

La responsabilité territoriale des entreprises

Des entreprises démocratiques

Le partage du sens

Le partage du pouvoir

Le partage de la valeur

Conclusion : grâce à ce nouvel esprit d'entreprise et par la coopération, avancer sur trois chantiers majeurs

2026, une année pour changer l'entreprise

Timothée Duverger, Thierry Germain et Robin Troutot

L'entreprise est, pour toute société humaine, un sujet majeur.

D'abord, car c'est une signature : les formes, objectifs et méthodes des entreprises disent beaucoup de ce que la société poursuit comme but et ambition, et quelle vision principale la soutient. Ensuite, car chaque entreprise constitue une société à part entière avec ses valeurs, ses raisons d'être, ses usages, ses échecs et ses réussites. Enfin, car la porosité ne cesse de grandir entre ce que l'on vit dans et en dehors de son cadre de travail : le numérique omniprésent, l'individualisation grandissante, les modes de vie en constante évolution et l'ensemble des urgences que nous devons collectivement affronter – climatiques, économiques et sociales – ont

renforcé l'interpénétration entre ce qui se passe dans et en dehors de l'entreprise. La question démocratique, aussi vive sur le plan politique qu'économique, en est une excellente illustration, tout comme le tournant local.

Faire société, cela passe donc toujours par l'entreprise.

Voilà pourquoi la Fondation Jean-Jaurès et le groupe Socialistes et apparentés à l'Assemblée nationale, sous l'impulsion de Dominique Potier, ont entrepris de faire le récit de l'entreprise dans ses nécessaires et continuelles transformations, à partir de contributions d'experts de premier plan et de nombreuses auditions. En invoquant des partis pris affirmés sur quelques enjeux majeurs (le partage, l'ancrage territorial et la démocratie) et en avançant de nombreuses propositions très concrètes, ce rapport vous raconte pourquoi et comment l'entreprise doit, aujourd'hui, changer. Cela, afin que se développe un nouvel esprit d'entreprise, davantage adapté à nos grands défis collectifs tout en tenant pleinement compte de la forte demande d'autonomie individuelle qui parcourt nos sociétés.

Ce travail se veut aussi le point de départ d'un large débat autour des transformations de l'entreprise, le document initial d'un véritable travail collectif. Durant toute l'année 2026, *via* un espace dédié sur le site de la Fondation Jean-Jaurès mais aussi par des rencontres de diverses natures (séminaires, échanges publics...), nous proposerons à toutes celles et tous ceux que cela intéresse et mobilise d'exprimer des amendements, contributions et propositions qui viendront utilement améliorer et enrichir ce rapport.

Ensemble, faisons de 2026 une année pour changer l'entreprise.

Les 22 propositions

Un rapport, et après ?

Chaque partie de ce rapport s'articule autour d'un certain nombre de constats puis de propositions innovantes et concrètes. Ces propositions, que vous découvrirez au fur et à mesure de votre lecture mais que nous énonçons succinctement ci-dessous, représentent un apport au débat d'idées et démocratique appelant à une future loi, six ans après l'adoption de la loi Pacte.

Des entreprises responsables

1. Renforcer l'effectivité de la raison d'être et contraindre les grandes entreprises à adopter une

mission présentée et discutée en assemblée générale annuelle

2. Préciser juridiquement la vocation de l'entreprise

3. Opérer une réforme fiscale d'ampleur

4. Concevoir, orienter et conditionner les aides aux entreprises grâce à des dispositifs de mesure de l'impact

5. Rendre intelligible, dans le but de le partager avec toutes les parties prenantes des entreprises, un modèle d'indicateurs européens, en s'appuyant sur la norme VSME de l'Efrag

6. Mettre en œuvre la directive européenne CSDDD en conservant l'ambition initiale du devoir de vigilance français, selon la conception qu'en a proposé la France

7. Garantir la protection des travailleurs dans l'ensemble des chaînes de sous-traitance locales

8. Soutenir la négociation d'un Accord national interprofessionnel (ANI) pour encadrer le déploiement des outils numériques et d'intelligence artificielle (IA)

Des entreprises ancrées

9. Concevoir et mettre en œuvre un véritable aménagement économique du territoire

10. Faire de la commande publique un levier de développement économique, social et écologique des territoires

11. Créer la responsabilité territoriale des entreprises (RTE)

Des entreprises démocratiques

12. À l'issue de la réalisation d'une mission de l'Anact et de l'Igas, renforcer – si besoin par la loi ou le règlement – le droit d'expression des salariés et le dialogue professionnel

13. Dans le code du travail, ajouter un principe de prévention de la santé au travail passant par l'écoute des salariés

14. Instaurer une véritable « codétermination à la française »

15. Consolider le régime des administrateurs salariés

16. Consacrer les formes coopératives comme modèles de référence

17. En finir avec les mécanismes d'optimisation fiscale

18. Mettre en place une modulation de l'impôt sur les sociétés (IS) en fonction de l'affectation des bénéfices

19. Réformer la taxation des flux de capitaux

20. Développer les fondations actionnaires

21. S'inspirer du modèle de l'Esop pour réformer le dispositif Fonds commun de placement d'entreprise (FCPE)

22. Réduire les écarts de rémunération d'un facteur 12

Les auteurs

Coordination

Dominique Potier, député de la 5^e circonscription de Meurthe-et-Moselle et directeur de l'Observatoire de l'agriculture de la Fondation Jean-Jaurès

Timothée Duverger, chercheur associé au centre Émile-Durkheim, maître de conférences associé à Sciences Po Bordeaux, responsable de la chaire TerrESS, codirecteur de l'Observatoire de l'expérimentation et de l'innovation locales de la Fondation Jean-Jaurès

Thierry Germain, consultant et expert associé à la Fondation Jean-Jaurès

Rapporteur

Robin Troutot, consultant et président de la Société du lien Conseil

Avant-propos

Boris Vallaud, député des Landes, président du groupe Socialistes et apparentés à l'Assemblée nationale

Avec les contributions de

Christophe Clerc, avocat et enseignant à Sciences Po

Olivier Favereau, économiste

Océane Godard, députée socialiste de Côte-d'Or

Fabien Guimbretière, secrétaire national de la CFDT

Armand Hatchuel, ingénieur civil et professeur au sein du Centre de gestion scientifique (CGS) de Mines ParisTech

Gérard Leseul, député socialiste de Seine-Maritime

Blanche Segrestin, enseignante-chercheuse au sein du Centre de gestion scientifique (CGS) de Mines ParisTech

Pierre Victoria, vice-président de La Fabrique écologique et ancien président de la Plateforme RSE (2022-2024)

Liste des personnes auditionnées

Jeanne Bretécher, cofondatrice de Social Good Accelerator (SOGA)

Jean-Pierre Chanteau, maître de conférences HDR en sciences économiques à l'université Grenoble Alpes

Vincent Charlet, économiste et directeur général de La Fabrique de l'industrie

Thomas Coutrot, économiste et statisticien

Roger Daviau, spécialiste du modèle de la Société anonyme à participation ouvrière (SAPO)

Geneviève Féron-Creuzet, cofondatrice du cabinet Prophil

Emmanuel Fort, consultant expert en organisation et en management, Breasy

Gaël de Cagny, DRH

Vincent Gollain, économiste et consultant

Benoît Hamon, ancien ministre

Caroline Neyron, directrice générale du mouvement Impact France

Bruno Palier, directeur de recherche du CNRS à Sciences Po Paris

Jean-Charles et Hélène Rinn, dirigeants d'ADAM

Lucile Schmid, présidente du *think tank* La Fabrique écologique

Virginie Seghers, présidente de Prophil

Simon-Pierre Sengayrac, spécialiste des finances publiques et codirecteur de l'Observatoire de l'économie de la Fondation Jean-Jaurès

Sophie Thiéry, présidente de la commission Travail et Emploi du Conseil économique, social et environnemental (CESE)